INRAE Antilles Guyane
Domaine de Duclos
97170 Petit-Bourg

DECISION D'ADMISSION

Marché n° relatif à l'acquisition de

Vu l'article n° 5.2 du marché n° notifié le

Vu Le procès-verbal de mise en ordre de marche (MOM) signé par le titulaire en date du

Vu Le procès-verbal relatif aux opérations de vérifications signé par le représentant d'INRAE en date du (en cas de vérification en une seule étape)

Vu Le procès-verbal relatif aux opérations de vérification d'aptitude (VA) signé par le représentant d'INRAE en date du

Vu Le procès-verbal relatif aux opérations de vérification de service régulier (VSR) signé par le représentant d'INRAE en date du

Le représentant d'INRAE décide de prononcer l'admission du matériel suivant :

Type	Modèle	N° de série / référence	Désignation

avec prise d'effet au .

La garantie du matériel démarrera à compter de cette date pour une durée an.

A Petit-Bourg, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
INRAE - Centre Antilles Guyane

Pour
et par délégation